

# ÉLECTIONS CANTONALES • 20 et 27 mars 2011

## Canton de **Gondrecourt-le-Château**



*Proche  
de vous !*

## Daniel LHUILLIER

Chers Amis,

Dans 15 des 31 cantons du département, les Meusiens sont appelés à désigner leur conseiller général pour un nouveau mandat. **Le canton de Gondrecourt-le-Château est concerné.**

Cette consultation présente deux particularités :

- Le mandat ne devrait durer que 3 ans, dans le contexte législatif actuel, pour céder la place à une nouvelle organisation territoriale en 2014, organisation sur laquelle nous aurons d'ailleurs à revenir.
- le candidat est accompagné d'une suppléante : j'ai sollicité **Brigitte LHERMEY**, conseillère municipale à Demange-aux-Eaux, vice-présidente de la Communauté de Communes et militante associative reconnue. C'est ensemble que nous nous présentons à vos suffrages.

Nous abordons une période de mutations importantes :

- les **réformes** pèseront lourdement sur les territoires ruraux ;
- Le **développement durable** s'impose, dans sa triple dimension, sociale, économique, écologique ;
- le **dossier du laboratoire de Bure** et le projet d'enfouissement des déchets nucléaires impactent particulièrement notre canton.

Face à ces défis, **l'action publique ne s'improvise pas** ; avec ma suppléante, nous mettons notre expérience et notre engagement d'élus, de militants, au service d'une ambition pour le territoire et ses habitants.

**Daniel LHUILLIER**

*Conseiller général*

*Maire d'Abainville*

*Vice-président de la Codécom*



*Suppléante*  
**Brigitte LHERMEY**



## 2011 -2014 : Les grands enjeux

### X Proches de vous pour défendre des Territoires Ruraux malmenés

Une réforme territoriale était nécessaire, une simplification administrative aussi. Mais à l'heure où les citoyennes et citoyens français attendent plus de proximité, d'écoute, la nouvelle loi institue à l'horizon 2014 une sous-représentation meusienne avec 15 élus qui siègeront tant au Département qu'à la Région où ils pèseront peu.



*La campagne, avec ses atouts*

Le département de la Meuse cumule les difficultés financières liées aux politiques nationale et départementale menées par la droite :

- la non-compensation par l'Etat des dépenses liées aux solidarités dépasse les 100 millions d'€ depuis 2004 (à titre de comparaison : le budget des routes en 2011 est limité à 12 millions d'€).

- la dette départementale est passée dans le même temps de 100 à 200 millions d'€, faisant de la Meuse un des 3 départements les plus endettés de France.

Face à cette situation, le combat politique sera rude : vous pouvez compter sur mon engagement.

### X Proches de vous pour réussir face aux mutations

#### X L'emploi et l'attractivité du territoire restent une priorité

Le département, comme notre canton, sont durement touchés, victimes de la conjoncture et d'une mondialisation libérale effrénée.

Pourtant le tissu économique du canton est bien vivant. Constitué de PME performantes, d'un artisanat actif, d'exploitations agricoles qui s'adaptent à la conjoncture, d'un commerce de proximité à préserver, il doit être dynamisé par les engagements des collectivités locales et le soutien coordonné du Département et de la Région. Le tourisme local sort de ses balbutiements à l'initiative de la Codécom, avec des appuis départementaux : il montera en puissance.



*Fonderie de Tréveray, une PME modernisée*

Les nouvelles technologies de communication (téléphonie mobile, internet haut débit) ont connu un bel essor sur notre territoire ces dernières années grâce aux équipements mis en place par le Conseil général. Il reste encore du chemin à parcourir : je continuerai à y porter toute mon attention, tant pour le service aux particuliers qu'aux entreprises.

Le réseau routier doit assurer des liaisons sûres pour l'utilisateur : les RD 960 et 966 qui structurent le canton sont en bon état ; le réseau secondaire mérite d'être encore amélioré mais est correctement entretenu. Le déneigement est organisé en fonction des moyens mis à disposition, qui sont les mêmes que partout ailleurs en Meuse. Avec davantage de lien entre la direction départementale et le terrain, il est possible de faire mieux.

Les perspectives d'ouverture d'un chantier destiné à la construction d'un centre de stockage des déchets nucléaires, quelle que soit l'opinion de chacun sur le sujet, sont réelles : le territoire doit s'y préparer notamment au niveau de l'accueil des populations, du cadre de vie, du logement, des transports. Les fonds d'accompagnement ont cette vocation.

#### X Les préoccupations environnementales, un enjeu majeur

La qualité de la ressource et de l'approvisionnement en eau, l'assainissement des villages restent des engagements importants des collectivités avec l'appui du Conseil général : les actions actuelles seront amplifiées.

La préservation de l'environnement, les économies d'énergie seront au cœur des politiques de construction, de transports, d'aménagement du territoire : isolation des logements (bâtiments basse consommation), organisation des déplacements en faisant appel au transport à la demande, au covoiturage par exemple. Une impulsion et une coordination départementales sont nécessaires.

## X Proches de vous au quotidien pour assurer le bien-être des habitants

### X Les actions de solidarités au cœur des missions du Conseil général

Il revient au Département de gérer les prestations et services destinés aux personnes qui se trouvent dans l'impossibilité de faire face, en raison par exemple de la vieillesse (APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie), du handicap (PCH : Prestation de Compensation du Handicap) ou de difficultés sociales (RSA : Revenu de Solidarité Active).

Les publics fragiles sont encore plus isolés en milieu rural. Un véritable travail de proximité est nécessaire avec le concours des associations qui méritent d'être aidées, reconnues et encouragées.

Pour les personnes âgées, le maintien à domicile est favorisé. La Maison de Retraite (EHPAD) tient également toute sa place dans les services à la personne ; elle porte un ambitieux projet d'humanisation que je soutiens énergiquement.

Avec les Conseils généraux dirigés par la Gauche, je revendique clairement pour les Départements les moyens financiers destinés à assurer ces missions

### X Les services de santé

Les zones rurales dans leur ensemble voient les services de santé se raréfier ; l'engagement des pouvoirs publics peut seul améliorer la situation.

Une Maison de Santé verra enfin prochainement le jour dans notre canton, à Gondrecourt avec une antenne à Tréveray. C'est l'aboutissement d'un long travail de concertation entre la Codécom et les professionnels concernés, dans lequel je me suis pleinement impliqué.

### X Logement

Les logements de l'OPH de la Meuse présentent dans notre canton, comme dans l'ensemble du département, différents niveaux de qualité. A Gondrecourt et à Tréveray, d'anciens « blocs » sont détruits ou en passe de l'être et remplacés par de nouvelles constructions plus confortables et moins dévoreuses d'énergie. Il est indispensable de poursuivre le programme. Les collectivités apportent aussi leur pierre à l'édifice, comme à Gondrecourt (ancienne école maternelle) avec des aides départementales et régionales.

### X Les conditions pour un enseignement de proximité et de qualité

Le département a la responsabilité des collèges : leur localisation, leur entretien voire leur construction. Je suis attaché au collège de proximité et me suis battu pour conserver celui de Gondrecourt, un temps menacé. Des travaux y sont indispensables, ils sont programmés, c'est un dossier que je m'engage à faire aboutir dans les meilleurs délais.

Le réseau des écoles primaires échappe au Conseil général mais il a apporté son soutien aux récentes constructions à Gondrecourt et Houdelaincourt. Membre du CDEN (Conseil départemental de l'Education Nationale), je me bats pour la sauvegarde de nos classes.

Les transports scolaires sont organisés par le Conseil général : je serai encore votre relais efficace pour faciliter les ajustements nécessaires. Avec les Elus de Gauche, je me suis opposé à la suppression de la gratuité et nous avons obtenu des ajustements. Si nous gagnons la majorité, nous rétablirons cette gratuité.

### X Vie associative, culturelle et sportive

La vie associative est une véritable richesse sociale. Elle donne du lien entre les personnes, les générations, elle apporte un enrichissement culturel ou un épanouissement sportif, elle contribue à l'animation du Territoire, elle développe des services en direction des Familles, des Aînés.

Les activités doivent d'abord beaucoup aux bénévoles qui s'y investissent avec le soutien indispensable des Collectivités, du Département. Tous ces bénévoles savent pouvoir compter sur mon appui.

## Des services de qualité, adaptés à l'évolution des besoins



Collège : un projet de réfection et d'extension



Maison de Retraite : une restructuration ambitieuse à l'étude



Les Pompiers : depuis peu, un Centre de Secours moderne et fonctionnel

## X Bure et le projet d'enfouissement des déchets nucléaires :

### x Un sujet national que les populations et élus locaux doivent s'approprier

Lors du lancement du projet dans les années 1990, j'ai exprimé mon opposition. Celle-ci s'est trouvée fortement minoritaire.

La loi de 2006 a confirmé le stockage en profondeur comme solution de référence. **J'en prends acte.**

Plus que jamais, il est nécessaire de mobiliser notre **VIGILANCE** et d'exprimer nos **EXIGENCES** :

La **RÉVERSIBILITÉ** inscrite dans la loi de 2006, n'est que temporaire, le stockage est destiné à devenir irréversible.

Une nouvelle loi doit définir en 2015 les conditions de la réversibilité.

C'est là que doivent se porter nos **EXIGENCES** : la réversibilité doit permettre aux générations futures de revenir en arrière. Il faut pouvoir récupérer les déchets si des risques pour la santé et la sûreté sont détectés, si les progrès de la science en permettent une autre gestion.

**Pas de décision irrémédiable en 2015 !**

**Pas de limitation dans le temps de la réversibilité !**

Il reste aujourd'hui trop de questions sans réponse. **Le calendrier actuel est impossible à tenir !**

### x Et les fonds d'accompagnement ? :

Il s'agit d'une taxe, provenant des producteurs de déchets, essentiellement EDF. Ces fonds sont gérés par un Groupement d'Intérêt Public, le *GIP Objectif Meuse*.

Ils permettent localement la réalisation d'équipements pour rendre le territoire plus attractif : **s'ils ne sont pas suivis de créations d'emplois, cette attractivité restera sans effet.**

Les disparités de traitement des communes d'une même intercommunalité, contenues dans la loi de 2006, sont à gommer ; si le stockage est décidé, **la fiscalité doit être équitable et adaptée à la configuration intercommunale.**

**Au-delà de la « manne financière », les promesses de développement économique ne sont pas au rendez-vous !**

**Je m'engage à mener ce combat au niveau départemental et à interpeller les responsables nationaux**

### x Le CLIS (Comité Local d'Information et de Suivi du Laboratoire de Bure)

Sa mission est **d'informer la population** sur les activités menées dans le laboratoire et le suivi des recherches. Son action est parfois décriée ou méconnue : manque d'indépendance, moyens d'investigations scientifiques insuffisants, communication restreinte.

**Il sait jouer pleinement son rôle.** Les derniers rapports qu'il a transmis montrent cette capacité. Je me suis investi assidument dans les travaux de cette institution (participation aux séances plénières, commissions, déplacements) et poursuivrai cet engagement.

**Face à tous ces enjeux, pour vous représenter activement et efficacement**

**Nous sommes des élus proches de vous**

**Des élus du canton**

**Des élus avec l'expérience de l'action publique**

**Dès le 1<sup>er</sup> tour, dimanche 20 mars 2011, votez et faites voter**

**Daniel LHUILLIER**

suppléante : Brigitte LHERMEY

Nous irons à votre rencontre dans chacun des **23 villages du canton** (*calendrier joint*)

Vous retrouvez mon activité sur le **blog** : <http://daniel.lhuillier.over-blog.com>

Vous pouvez **me contacter** au 03 29 89 67 59 ou par **mél** : [dan.lhuillier@wanadoo.fr](mailto:dan.lhuillier@wanadoo.fr)